

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-137  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
.....  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES DE  
COMPETENCES PAR  
THEMES

Sous matière : POLITIQUE  
DE LA VILLE-HABITAT-  
LOGEMENT

**OBJET :**  
**OPÉRATION**  
**CŒUR DE VILLE**  
**N°2024-04 – AIDE**  
**A**  
**L'IMPLANTATION**  
**COMMERCIALE**  
**EN CŒUR DE**  
**VILLE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 28 MAI  
2024

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 28 MAI 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE  
EN DATE  
DU 07 JUIN 2024

Séance du Conseil Municipal du lundi 3 juin 2024  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole  
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline  
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte  
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine  
SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal  
BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno  
PERLES, Prércillia GRANIER, Audrey GAIANI.

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne  
GUILHEM,  
Delphine SANTINI donne pouvoir à Javier DE LA CASA,  
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra  
KUFEL, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

**Secrétaire :** Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, Place de Verdun et rue du 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers) approuvé par délibération du Conseil Municipal n°2023-04 du 28 février 2023, complété par le règlement des aides aux façades et devantures commerciales, approuvé par délibération du Conseil Municipal n°2023-75 du 28 mars 2023.

A ce jour, ce sont 19 commerces qui ont bénéficié de cette aide depuis le début de l'opération, soit un montant global de 18 806 Euros (montant arrêté au 22.05.2024).

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni le 22 mai 2024 pour examiner la demande d'aide déposée par Monsieur CHARRADI Youssef, représentant la société « Boucherie Halal Epicerie », pour la création d'un commerce dans des locaux situés au « 20 Place de Verdun ». Le montant du loyer mensuel s'élève à 700 Euros hors charges.

Le dossier de demande d'aide examiné répondant aux critères d'attribution définis, il est proposé à l'assemblée l'attribution d'une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Monsieur CHARRADI Youssef, représentant la société « Boucherie Halal Epicerie », à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**AUTORISE** le versement de cette aide mensuelle de 250 Euros, pendant 12 mois, au profit de Monsieur CHARRADI Youssef, représentant la société « Boucherie Halal Epicerie ».

**INDIQUE** que ces dépenses seront inscrites au budget de la commune, article 65742.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 03 juin 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 07 JUIN 2024

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : 06 JUIN 2024

Par publication le : 07 JUIN 2024

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 07 JUIN 2024

ID : 011-211100763-20240603-DB2024137-DE

